

## Gignac Gignac Énergie en partenariat avec le lycée Veil

Jeudi 20 juin, s'est déroulée la signature d'une convention de partenariat entre Gignac énergie, représenté par son président Jean-François Soto, et le lycée Simone Veil, représenté par son proviseur Antoine Roux.

Cette signature s'est déroulée en présence de Thierry Duchêne, inspecteur de l'Éducation nationale en charge de la filière Melec (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) qui ont pu présenter leur plateau pédagogique innovant comprenant quatre salles techniques sur 500 m<sup>2</sup> une ligne haute tension en extérieur, ainsi qu'une toiture solaire pédagogique. « Dans la plupart des établissements, le plateau technique se trouve chez les partenaires. Nous avons une chance unique d'en disposer en interne. Les jeunes peuvent à tout moment l'utiliser. Nous envisageons prochainement de compléter l'équipement par une éolienne exté-



Les élèves ont reçu leur attestation de formation.

rieure », s'est réjoui Samir Hammouchi, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques. La signature de la convention qui donne un cadre aux relations existantes depuis l'ouverture de l'établissement en 2020, a été l'occasion de remettre aux élèves une attestation de formation aux réseaux électriques.

Cette attestation, preuve de la coloration du diplôme, préfigure le certificat de spécialisation postbac que souhaiterait mettre en place le lycée, avant d'envisager l'ouverture d'un BTS électrotechnicien. C'est une orientation indispensable selon le proviseur, Antoine Roux : « Pour les activités de construction du réseau, le

volume de recrutement estimé est de 2 000 personnes par an. Le choix de la coloration réseau électrique est donc une évidence pour permettre aux élèves d'accroître leur insertion professionnelle grâce à ces compétences spécifiques recherchées sur tout le territoire. »

► Correspondante Météo Libre : 06 87 75 63 50

le 25/06/24.